

## ACTIONS EDUCATIVES & CULTURELLES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES : QUELS IMPACTS POUR LES BENEFICIAIRES ?

### PROFIL DE L'ÉQUIPE

Le projet est ouvert à une équipe de 3-4 étudiants.

Intérêt pour la culture et l'action sociale.

### INSTITUTION PARTENAIRE

Association de prévention du site de la Villette (association loi 1901)

Pavillon des maquettes – 211 avenue Jean Jaurès – 75019 Paris - [www.apsv.fr](http://www.apsv.fr)

Le projet « Parcourir la Villette » est mené par le pôle Education et Culture de l'APSV.

Site internet dédié au projet d'éducation artistique et culturelle « Parcourir la Villette » :  
[www.parcourirlavillette.fr](http://www.parcourirlavillette.fr).

### PERSONNE RESPONSABLE DU DÉFI

Marie HATET, directrice adjointe

Marie LEMOINE, chargée de mission

### PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU DÉFI

L'APSV, association implantée sur le site de la Villette et administrée par les établissements du site, intervient sur des actions d'accompagnement social, d'insertion professionnelle, de formation et d'ingénierie sociale en direction des personnes rencontrant des situations de précarité et particulièrement des jeunes.

Trois actions éducatives sont mises en œuvre par l'APSV, auprès de groupes d'enfants, de jeunes, d'adultes en situation de fragilité sociale : un dispositif d'éducation artistique et culturelle « Parcourir la Villette », un dispositif d'éducation aux médias et le projet « Ça match au Zénith ».

A travers le **dispositif d'éducation artistique et culturelle « Parcourir la Villette »**, l'APSV accompagne depuis 2014 les structures socioéducatives d'Ile-de-France dans la construction et la mise en œuvre de parcours éducatifs, culturels et artistiques interdisciplinaires sur mesure à destination prioritaire des enfants, adolescents et adultes éloignés de l'offre culturelle institutionnelle. Chaque parcours répond à des objectifs éducatifs et sociaux spécifiques (socialisation culturelle, prévention des conduites à risques, découverte métiers...).

Les parcours :

- croisent les champs artistiques et culturels (théâtre, danse, cirque, musique, culture scientifique et technique...);
- mobilisent les ressources éducatives de l'APSV : éducation aux médias, lutte contre les discriminations, prévention ;
- invitent à vivre des expériences plurielles (spectacle, atelier, visite d'un lieu ou d'un espace muséographique, rencontre d'un professionnel, temps d'échanges et de débats) ;
- se déroulent sur différents temps de vie (scolaire, périscolaire, loisirs, famille...), sur des temporalités variables (de plusieurs jours à une année) ;
- inscrivent les participants dans une fréquentation régulière de lieux culturels.

En partenariat avec une quarantaine de structures socioéducatives et en s'appuyant sur les équipes et les programmations des établissements culturels implantés sur le site de la Villette et sur le territoire francilien, l'APSV inscrit la culture au cœur d'une démarche d'accompagnement éducatif et social. Depuis 2014, 5000 enfants, jeunes, adultes ont bénéficié d'un parcours.

Le **dispositif d'éducation aux médias** de l'APSV participe à l'action globale de l'APSV en matière de prévention, d'accès à la culture et d'éducation artistique, en particulier pour les populations des quartiers prioritaires. Le cadre éducatif repose sur le collectif et la responsabilisation de chacun.e. L'approche pédagogique est active et créative : les participants deviennent chroniqueurs, cadres, preneurs de son, assistants. La mobilisation active des participants est au cœur des ateliers, l'objectif étant de favoriser l'apprentissage et le développement des compétences psychosociales par la pratique et l'expérience. Les participants s'inscrivent dans une dynamique valorisante pour eux-mêmes et valorisable auprès de leurs proches, à travers le film ou le support qu'ils auront réalisé. Chaque cycle est co-construit avec le partenaire afin de répondre aux objectifs spécifiques à chaque groupe.

Plusieurs entrées sont possibles :

- Des cycles d'ateliers, menés dans le cadre du dispositif « Parcourir la Villette », dont les objectifs sont de soutenir la démarche engagée d'ouverture culturelle, de découverte d'univers artistiques et de rencontres avec des professionnels.
- Des cycles de découverte des médias d'information. Organisés en format conférence de rédaction, les jeunes explorent la presse écrite, le dessin de presse, le reportage vidéo grâce à des rencontres avec des professionnels (journalistes, dessinateurs de presse...). Ils produisent un journal et/ou un micro-trottoir sur un sujet d'actualité.
- Des cycles visant à prévenir les conduites à risques sur internet et les réseaux sociaux, construits selon les objectifs suivants : déconstruire les mécanismes d'adhésion aux discours de haine, rumeurs et théories complotistes chez les jeunes ; prévenir les conduites addictives sur internet et les réseaux sociaux ; informer sur ses droits et responsabilités face au numérique.

Le **projet « Ça match au Zénith : ouvrir le Zénith Paris La Villette aux jeunes des quartiers prioritaires »**, mis en œuvre en partenariat avec le Zénith et l'association Tatane, a pour objectifs de :

- Favoriser la participation des jeunes des quartiers prioritaires à la dynamique des J.O de Paris 2024
- Rendre accessibles la pratique sportive et les ressources culturelles de proximité aux jeunes du territoire.
- Découvrir les métiers du sport
- Déconstruire les représentations autour du sport, des stéréotypes de genre et des relations filles-garçons
- Renforcer l'estime de soi
- Favoriser les rencontres

Depuis mars 2021, des ateliers éducatifs et culturels, d'éducation aux médias et de citoyenneté autour du sport sont réalisés avec des groupes de jeunes des quartiers prioritaires franciliens. Un événement fédérateur au Zénith, rassemblant l'ensemble des jeunes ayant participé aux ateliers a eu lieu le 26 mai 2021. L'objectif est de reconduire ces ateliers et l'événement annuel au Zénith tous les ans jusqu'aux J.O.

## CONTENU PEDAGOGIQUE DU DÉFI

Le défi collectif 2021-2022 vise à évaluer l'impact des actions éducatives collectives de l'APSV auprès des bénéficiaires (habitants des quartiers prioritaires, jeunes en décrochage scolaire, jeunes et familles en structures d'hébergement, jeunes et adultes primo-arrivants et/ou apprenants en langue française, jeunes et adultes sous main de justice).

En collaboration avec l'APSV, les étudiants auront pour missions de :

- Répertorier les différentes actions éducatives collectives de l'APSV : démarche, modalités et formats d'intervention, typologies de populations concernées (âges, territoires, caractéristiques, modes de prises en charge sociales).
- Identifier les objectifs généraux propres aux dispositifs et les objectifs spécifiques propres à chaque groupe
- Définir le périmètre et la méthodologie de l'étude (échantillon, critères et indicateurs, collecte des données quantitatives et qualitatives)
- Elaborer les outils d'évaluation (grilles d'observation, questionnaires...)
- Réaliser des entretiens avec les bénéficiaires, les partenaires socioéducatifs, les partenaires culturels, les différents intervenants (journalistes, dessinateurs de presse...), les professionnels de l'APSV.
- Analyser les données recueillies.
- Rédiger un rapport.

## EN QUOI LE DÉFI PROPOSÉ SERT-IL L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

Action sociale, éducation, démocratisation culturelle à l'attention des populations des quartiers prioritaires.

## RÉSULTATS ET PRODUITS ATTENDUS

Rapport, présentation des résultats auprès des partenaires de l'APSV (opérationnels, institutionnels et financiers).

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU DÉFI

Le calendrier sera défini au début du projet

## MÉTHODOLOGIE

Réunion mensuelle à l'APSV, échanges téléphoniques et par mail avec les chargées de mission référentes des actions et la directrice adjointe de l'APSV, participation au comité de suivi du projet « Parcourir la Vilette » avec l'ensemble des partenaires engagés dans le projet, participation à des étapes des parcours.

## LOGISTIQUE

L'APSV met à disposition des étudiants l'ensemble du matériel nécessaire à la réalisation du projet. L'APSV peut également mettre à disposition des étudiants un espace de travail.

Les étudiants auront accès à une salle de travail à Sciences Po.